étaient cependant blessés, mais peu grièvement. Cependant, une dame avait éprouvé une telle commotion cérébrale qu'une congestion en est résultée. Ele a été conduite dans une maison voisine du théâtre de l'accident ; on ne sait encore si on pourra la sauver.

Tous les autres voyageurs ont reçu des soins dans la pharmacie la plus proche et ils ont pu continuer leur route jusqu'à Versailles.

A la première nouvelle de l'accident, le général André a manifesté l'intention de se rendre à Viroflay, mais il s'est rendu compte aussitôt, par le récit que lui en ont fait des témoins oculaires que la collision n'avait pas le caractère de gravité dont on avait tout d'abord parlé.

Néanmoins, le banquet terminé, le ministre de la guerre, M. Poirson, préfet de Seine-et-Oise, et le procureur de la République se sont fait conduire en voiture à Viroflay et ont examiné le lieu de l'accident.

Le procureur de la République et un commissaire de police sont restés pour procéder à une enquête complète, interroger les témoins et les conducteurs des deux tramways télescopés.

Faits Divers

DANS LA RÉGION

LE MEETING

contre la Loi sur les Boissons

A LILLE

Hier a eu lieu, à l'Hippodrome Lillois, le meeting organisé par la Ligue de Défense professionnelle du commerce des boissons de la région du Nord.

A midi et demi les membres du comité étaient réunis en un banquet à *l'Hôtel de l'Europe*.

Le banquet terminé, les membres du comité se sont rendus à la Grand'Place où rendez-vous était donné. A 3 heures 10 arrive la fanfare livoise et à 3 heures 20 l'Harmonie de la Madeleine, chacune suivie d'un grand nombre de débitants protestataires.

Cependant la réunion étant annoncée pour 3 heures précises à l'Hippodrome, il est temps de partir. Les groupes se forment, précédés du comité et, au son des fanfares, on se dirige vers le lieu de la réunion.

Rue Nationale boulevard de la Liberté, place de la République, rue Nicolas-Leblanc, une haie de curieux assiste au défilé.

Les quêteurs, au profit des ouvriers de l'usine Descat, sans travail comme chacun sait, par suite de la fermeture de l'usine, les quêteurs, dis-je, ont fort à faire.

Les gros sous ont plu, nous a-t-on dit, dru comme grêle. Tant mieux et merci aux gens de cœur qui ont donné leur obole.

Nous voilà arrivés à l'Hippodrome.

La rue Nicolas-Leblanc est noire de monde. On lit avec curiosité les nombreuses pancartes que portent [illegible]. Et là encore, les quêteurs font une bonne recette.

LE MEETING

Le comité fait son entrée à l'Hippodrome. A 3h. 20, heure à laquelle s'ouvre la séance, la salle contient environ 2.500 personnes.

M. Vaillant ouvre la séance en remerciant les personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du comité.

Le bureau est ainsi composé : M. Vaillant, président [illegible] MM. Lanes, Bacq, Gaffroy et Wanecq.

M. Vaillant dit qu'il ne doit voir aucun but politique dans l'objet de la réunion, mais un but économique. Il demande à ce que les bouilleurs de cru soient soumis à l'impôt comme tous les distillateurs du Nord.

Il rappelle que M. Victor Druez, conseiller d'arrondissement, déclarait que si la loi Caillaux était maintenue, la devise : Liberté, Egalité, Fraternité serait complètement détruite.

Il dit que la loi [illegible] qu'un impôt hypocrite et en demande la suppression. La suppression des bouilleurs de cru (du privilège, bien entendu) aurait pour conséquence un dégrèvement des droits sur l'alcool et diminuerait en même temps la fraude.

Il exprime ensuite son mécontentement de ne voir aucun député ni sénateur du Nord (excepté le clérical Dansette qui est venu faire parade en se frisant la moustache), aucun élu de la Chambre ou du Sénat, présent à la réunion.

Ensuite M. Vaillant cède la parole à M. Ramelot, président du syndicat général du commerce et de l'industrie, du Havre qui déclare que la loi Caillaux est la résultante d'une bataille d'intérêts entre le Midi et le Nord. Il dit que 25 ou 26 projets de réformes avaient été remis au Parlement, qu'aucun ministre n'a jamais su mettre un frein à la fraude que commettent les bouilleurs de crû.

M. Girardin, président des débitants de Paris succède à M. Ramelot et apporte le salut fraternel et cordial des débitants parisiens. Il dit que M. Caillaux en supprimant 125 millions sur les boissons hygiéniques les a remplacés par 22 millions de surtaxes et 95 millions de licences. C'est-à-dire qu'il reprend de la main droite ce qu'il donnait de la main gauche.

Il termine en demandant le pain bon marché, la viande bon marché, ainsi que le vin... et une VRAIE RÉPUBLIQUE. (Triple salve d'applaudissements.)

Ensuite M. Lainé prend la parole et dit que son cœur est en deuil parce que les députés et sénateurs ne sont pas venus à la réunion.

Mais son cœur *s'est dilaté* naturellement puisqu'il se déclare le lieutenant de feu des Rotours en constatant la présence de Dansette, le député réactionnaire d'Armentières.

Puis il cède la parole au *petit Jules* qui déclare tout de suite qu'il ne veut pas que sa présence puisse servir de blâme à ses collègues de la Chambre. On sait que tous les députés du Nord et du Pas-de-Calais, y compris Dansette avaient pris l'engagement de ne pas assister au meeting de l'Hippodrome.

M. Dansette, qui a manqué à sa parole, dit que la loi Caillaux est une loi inique et qu'elle crée 11 millions d'impôts sur les petits débitants.

Le Nord paie 8 millions 321 000 fr. C'est un brigandage financier.

Un citoyen qui, pour mieux l'entendre, était venu s'asseoir à la table de la presse, se lève à ces mots et lui crie : «C'est à la Chambre que vous auriez dû parler comme cela !»

Aussitôt dans le public on crie : «Bouchon à la *Presse !*» (*Et parmi les braillards nous remarquons le célèbre F... B..., dit Bébé*). Aussitôt les membres de la presse se lèvent et demandent la parole pour l'un d'eux.

Notre confrère Gavériaux sollicite une explication. Le président Vaillant refuse. M. Gavériaux insiste. M. Vaillant refuse toujours. C'est un parti pris.

Un brouhaha se produit dans toute la salle. Le président agite la sonnette ; inutilement. Enfin, après cinq minutes de tumulte le calme se rétablit à moitié.

Pendant ce temps, M. Gavériaux qui, à titre d'ancien, avait demandé la parole et essuyé un refus aussi catégorique, avait quitté la salle.

M. Vaillant donne ensuite lecture de l'ordre du jour suivant, voté *à l'unanimité* :

« Réunis au nombre de plus de 2.500 le dimanche 30 juin dans la salle de l'Hippodrome lillois, les commerçants en vins et spiritueux de toute importance, les débitants de boissons, les agriculteurs, betteraviers et distillateurs, et les délégués venus de tous les points des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la région du Nord, ainsi que le commerce entier de Lille et ses environs, protestent de toutes leurs forces contre le nouveau régime des boissons.

Au nom du principe d'égalité inscrit dans notre devise républicaine, ils réclament avec la dernière énergie la suppression du privilège des bouilleurs de cru, tout en laissant à chacun le droit de distiller les fruits de sa récolte, mais en payant l'impôt.

Et demandent que le produit qui rentrera dans les caisses de l'Etat du fait de cette suppression équitable soit affecté exclusivement à la suppression des licences, véritable impôt de superposition et la diminution des droits excessifs qui frappent actuellement l'alcool».

Puis, non satisfait du... lapin posé par les députés et sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais et par le réactionnaire Vincent, préfet du Nord ainsi que son collègue du Pas-de-Calais, qui avaient été personnellement invités, paraît-il, il va donner lecture de l'ordre du jour suivant quand, à ce moment, un des membre de la presse fait parvenir au bureau une demande écrite, à fin d'explication. M. Vaillant président, lui oppose un refus formel.

Puis il fit son ordre du jour qui clôt la séance et dont voici l'exposé :

«Réunis au nombre de plus de 2.500 le dimanche 30 juin dans la salle de l'Hippodrome lillois,

Les Commerçants en vins et spiritueux de toute importance, les débitants de boissons, les agriculteurs, betteraviers, distillateurs et les délégués venus de tous les points : départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la région du Nord ainsi que le commerce entier de Lille et ses environs regrettent vivement l'absence PREMEDITEE de MM. les sénateurs et députés du Nord et du Pas-de-Calais.

Ils considèrent cette abstention comme un *manque de respect à l'égard du suffrage universel* et un mépris des intérêts des nombreux commerçants et industriels victimes du nouveau régime des boissons.

Bien que cette absence blessante les mettent *en droit de douter du dévouement des dits élus*, ils persistent dans leur intention légitime de demander à ces mandataires d'accompagner et de présenter la délégation qui exposera à M. le Président du Conseil et à M. le Ministre des Finances, les doléances justifiées de ces départements.»

Cet ordre du jour a été acclamé à l'unanimité.

La réunion a pris fin sans incident, à 5 heures et demie.

G. C.

* * *

M. Claudius Nourry, rédacteur au *Voltaire*, nous adresse, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Ainsi que nous l'avions indiqué et prévu, le meeting de l'Hippodrome, manifestation réactionnaire, faite avec l'aide inconsidérée de républicains mal informés, avait pour but l'appel à la souscription de la caisse noire que M. Turpin n'a jamais pu [illegible] faire en personne, et que nous avons dénoncée dans notre numéro du 14 juin.

Au nom du Syndicat national de défense des débitants de boissons de France et des Colonies, les cafetiers, limonadiers et débitants de Lille et du Nord sont priés très instamment de ne pas donner leur obole à cette œuvre qui, sous couvert de les défendre, compromet à jamais leurs revendications légitimes, tant en ce qui concerne la licence qu'en ce qui concerne le droit donné à la Régie de les traîner en police correctionnelle pour falsification.

Non invité au meeting, je n'avais pas, surtout en raison du caractère de la réunion [illegible] à laquelle j'assistais comme journaliste — à faire de déclaration. Mais le Syndicat national a le devoir de mettre les débitants en garde contre la campagne que nous signalons à leur indignation.

Il s'y tient d'autant plus que l'assemblée, après avoir hué la presse, a hurlé après nos camarades Baron, président des débitants de Saint-Quentin, et Angot, délégué de Besançon, et leur a refusé la parole.

Le président d'honneur du Syndicat national des débitants :

Claudius Nourry.

Les Fêtes de la Muse du Peuple

A LENS

(De notre envoyé spécial)

Loin des cabarets et des beuglants,
Plus haut que les échafaudages
du Sacré Cœur,
Au-dessus de nos misères et de nos haines,
j'ai rêvé d'ériger une Muse
dont le sourire de bonté réjouirait
la vieille Ville.

Gustave Charpentier (1897).

Lorsque nous arrivons à Lens, aux environs de 9 heures, l'animation, déjà, est grande par les rues de la cité minière.

On active les apprêts de la fête. Les fenêtres se garnissent de drapeaux tricolores ; les estaminets parent leurs seuils de feuillage ; des tonnelles de verdure s'installent.

Nous parcourons les principales artères de la ville pour faire connaissance. Des groupes nombreux y circulent, déversés par les trains qui se succèdent, de plus en plus bondés. On ne peut encore évaluer la foule qui sera à Lens aujourd'hui, car le temps menace, et on craint qu'il ne porte tort à la fête. Mais si les étrangers continuent à affluer, c'est par des dizaines de mille qu'ils se porteront sur son passage, pour acclamer la Muse du Travail, et qu'ils se masseront au pied de la scène en plein air pour applaudir l'œuvre du maître Charpentier.

Voici que déjà, on chante. Une chanson en l'honneur de la Muse que, sans doute, débite un camelot, a formé un cercle d'auditeurs autour de lui. *O puissance du fait-divers, voilà bien de tes coups !* Chanson en l'honneur de la Muse ? C'est sur l'air de *Fualdès*, la complainte de la *Recluse de Poitiers*, et celle du *Crime de Corancez !*

LA MUSE A LENS

En instituant la fête du couronnement de la Muse du Peuple, Gustave Charpentier a fait revivre une tradition ancienne, reprise par les maîtres de la Révolution.

Il a voulu associer la fille du Peuple à une fête démocratique. Il a suscité au milieu des joies bruyantes cette figure calme ; il a relevé par elle, au sein de la foule, cette féminité que la bourgeoisie et le monde croient être seuls à détenir. C'est une Marianne qu'il a incarnée, mais une Marianne pure et douce, symbole de la poésie et de la beauté, refusées aux humbles par l'orgueil des classes dirigeantes.

Et à cette glorification de la fille du peuple, le poète a associé le Peuple lui-même, en conviant les ouvrières de la cité à choisir parmi elles la plus digne. Il n'a pas voulu qu'une figurante incarnât l'âme de tous, que le sourire de bonté rayonnant au-dessus de nos misères fût celui d'une idole ; et il a érigé Muse la Travailleuse la plus sage et la plus belle, pour que son sourire de bonté fut celui de tous et pour que le peuple entier fut honoré en elle.

C'est peu de temps après les élections municipales de 1900 que M. Fernand Lefranc, du Comité de l'œuvre des Muses, rencontrant Basly, lui suggéra l'idée d'un couronnement de Muse à Lens.

Dire que Basly ne fut pas séduit par cette idée, ce serait mal le connaître. Il fit approuver, pour cette année, le projet de la fête par le Conseil municipal.

Pour le 16 juin dernier, les jeunes ouvrières de Lens, âgées de 16 à 20 ans, étaient invitées à élire l'une d'entre elles comme Muse et de lui donner quatre Demoiselles d'honneur.

Il n'y eut pas moins de 67 candidates ; et 399 votantes prirent part au scrutin, après un magnifique concert, donné par la Fanfare ouvrière municipale, dans la salle des fêtes de l'école Condorcet ; — concert auquel assistaient plus de deux mille personnes.

Vous voyez que ce ne fut pas une élection banale. Il paraît que les concurrentes firent beaucoup de propagande, et que ce fut de haute lutte que les mignonnes élues triomphèrent.

Mlle Léa Bourdon, 17 ans, trieuse de charbon, à la fosse numéro 4 des mines de Lens, demeurant rue Saint-Antoine, 21, fut proclamée *Muse par 145 voix* ; Mlle Claire Derache, 18 ans, ménagère, demeurant rue de Douai, numéro 25, en obtint 139 ; Mlle Laure Vermant, 17 ans 1/2, commissionnaire aux mines de Lens, fosse numéro 1, demeurant rue Saint-Louis, numéro 13, en eut 135 ; Mlle Virginie Bardier, 17 ans, ménagère, demeurant rue de Lille, numéro 22, vit sortir son nom de l'urne avec 119 voix ; et Mlle Berthe Menu, couturière, 16 ans demeurant rue de Lille, numéro 76, fut proclamée quatrième demoiselle d'honneur par 115 voix.

LA SCENE

Enfin, le jour du couronnement est arrivé. Il ne manquerait plus à la fête, et pour le meilleur effet, qu'un peu de soleil légèrement voilé. Hélas ! ce sont des gouttes de pluie qui tombent par *intermittence*.

Le comité organisateur, sous la présidence du citoyen Basly, s'est multiplié. Il serait malheureux que ses efforts ne fussent pas couronnés d'un plein succès.

Afin d'assurer la parfaite réussite de la fête, il s'est divisé en deux sous-commissions : l'une, la sous-commision musicale, avec M. Richart comme président, et M. Reinaux comme secrétaire ; la seconde, la sous-commission d'exécution, avec M. Spriet comme président, et comme secrétaire, notre confrère, M. Roussel.

Sur la place de la République a été élevée une scène à trois degrés. C'est là que prendra place la Muse, sur l'estrade la plus élevée. A ses pieds, sur la deuxième estrade, se déroulera le ballet ainsi que les scènes mimées de l'œuvre de Gustave Charpentier. Les chœurs occuperont l'estrade la plus basse, les musiques se trouvant, elles, au pied de la scène.

Cette scène a été construite sur les indications du maître. Elle est simple, légère, coquette ; l'armature toute drapée d'andrinople rouge. Sur le fond qui, seul, est blanc, se détachent le fauteuil de la Muse et les sièges de ses demoiselles d'honneur et de l'escorte. Comme fronton, un arc formé de drapeaux tricolores. Des fleurs, des plantes vertes parachèvent la décoration.

Posée au premier plan d'un paysage large, la scène aidera à l'impression puissante que produira le poème. A ses pieds, derrière elle, dort le canal de Lens à la Deûle ; et plus loin, la cité ouvrière de la Compagnie du Nord se profile sur le ciel gris, les bâtiments de la fosse numéro 5 des mines de Lens dressent leur campanile et leur cheminée empanachée de fumée ; plus loin encore, de minuscules collines s'embrument dans la nue, et partout, aux alentours, s'étend le [illegible] de la mine, pays du Travail et de la Souffrance.

LE CHAR

Mais voici le char de la Muse !

Nous l'avons pu voir, dans les chantiers de la Compagnie des mines, le char qui portera, dans leur exode triomphal, la Muse du Travail, secourable à la Souffrance, et ses demoiselles d'honneur, filles du *Peuple*.

Le plan et l'exécution en ont été confiés à MM. *Dunsire et Girard, des Mines de Lens*. On sait que la Compagnie l'a pris à sa charge.

Il s'étage suivant trois degrés.

C'est d'un bel et imposant effet.

Le dais, sous lequel s'assiéra la Muse, occupe le plus haut étage. Il est supporté par quatre colonnes. Il a pour dôme le même campanile qui surplombe les bâtiments d'une fosse de mine, avec roues à molettes et balcon de graissage. Une flèche, faite avec des outils de mineurs, élève sa pointe au-dessus du campanile. Des guirlandes, entremêlées de feuillage et de fleurs, marient les colonnes du dais, de même qu'elles courent le long des flancs du char.

Les demoiselles d'honneur, deux par deux, prendront place sur les autres degrés.

Des appliques s'accolent sur les panneaux, formées des attributs de l'ouvrier du sous-sol, la barette, le foret, la lampe à feu nu, la hache, le pic... Le bas du char est caché par un velours grenat sur lequel se balancent des lampes à gaz.

Sur les panneaux se lisent aussi les inscriptions suivantes : « A la Muse ; Travail ; Art. »

A l'avant est un cartouche portant les armes de la ville de Lens, à l'arrière, une berline remplie de charbon.

Ce char est peint en nuance crème relevée de filets et de rosaces grenat. *Il sera traîné par quatre chevaux blancs que monteront des postillons habillés à l'ancienne mode.*

LES RECEPTIONS

Dès midi, arrivent les sociétés de musique, les sociétés de secours mutuels, les syndicats qui doivent prendre part au défilé.

Ils sont reçus à la gare par des mineurs en tenue de travail, qui les conduisent à l'Hôtel-de-Ville.

Là, les vins d'honneur leur sont offerts. Dans la salle des fêtes, *pour leur souhaiter la bienvenue*, le citoyen Basly, maire, ses deux adjoints, Faucqueur et Ditty, un grand nombre de conseillers municipaux, M. Richart, président de la sous commission musicale, MM. Rousse, Spriet, et les membres des commissions organisatrices, ainsi que de nombreux conseillers municipaux.

LA PRESENTATION DE LA MUSE

Mme Duréault et M. le Préfet du Pas-de-Calais devant assister au couronnement de la Muse, et ne pouvant arriver à Lens avant trois heures et demie, la cérémonie a été retardée d'une heure.

Vers quatre heures, le char arrive place du Cantin.

Une demi-heure plus tard, Mesdames Demailly, Leroy, Riziaux, Gouliard, directrices d'écoles, se rendent au domicile de la Muse et des demoiselles d'honneur.

Elles sont chargées d'offrir à Mlle Bourdon, de la part de M. Gustave Charpenter, une gerbe de roses rouges, à Mlles Derache, Vermant, Bardier et Menu, des bouquets au nom de la Municipalité ; et de conduire à l'Hôtel de Ville ces demoiselles pour la présentation officielle.

Sur l'estrade, élevée devant le bâtiment municipal, ont pris place pour les recevoir : Mme Duréault et M. le Préfet du Pas-de-Calais, Mme Desfontaine et M. Desfontaine, procureur de la République ; Mme Lapaine et M. le Sous-Préfet de Béthune ; M. Paul Boncourt, secrétaire de M. Waldeck-Rousseau ; Mme Buellet et M. Buellet, secrétaire général de la Préfecture ; M. le commandant de gendarmerie Winterberger ; Mme Le Gall et M. Le Gall, trésorier-payeur général à Arras, etc...

C'est d'abord la Muse qui arrive. Elle est en costume de trieuse de charbon, fait de foulard bleu-marine avec pois bleus. Elle ne montre nul embarras ; ses yeux, très gais, éclairent une physionomie douce et fine.

Viennent ensuite et successivement : Mlle Claire Derache, dont la figure montre quelque distinction ; Mlle Laure Vermant, gracieuse ; Mlle Virginie Bardier, charmante ; Mlle Berthe Menu, dont les yeux sont de purs diamants noirs, rehaussent l'éclat d'une joliesse, affinée par la fraîcheur du teint. Toutes quatre sont en robes Médicis, satin blanc broché. De petits pages, coquettement vêtus de velours vert et bleu, portent les traînes des robes.

Muses et Demoiselles d'honneur se rendent à la salle des fêtes. Elles sont reçues par les citoyens Basly, maire ; Evrard, Letombe, Caron, Burieux, Faciaux, Huleux, Tison, et les autres conseillers municipaux que nous regrettons de ne pouvoir nommer tous ; Lamendin, député, Monier, délégué cantonal à Leforest, etc., et les membres du comité organisateur.

Les vins d'honneur sont offerts à la Muse et à ses demoiselles d'honneur ; elles y goûtent.

Basly, se faisant l'interprète du Conseil municipal et de la population lensoise toute entière, rend hommage aux élues et à leurs familles. Il est heureux de pouvoir montrer au maître Charpentier les honnêtes travailleurs de la ville noire. Il lève son verre à la santé des élues et boit à leur bonheur.

La réception officielle est terminée. Cette fois, accompagnées de membres de la commission organisatrice, Miles Bourdon, Derache, Vermant, Bardier et Menu, remontent en voiture et sont conduites à la place du Cantin.

Le cortège s'organise. Viennent en tête les tambours et clairons des sapeurs-pompiers, la Fanfare ouvrière municipale, les délégations précédant le char de la Muse.

Cent ouvriers mineurs en costume de travail, le pic en main, forment un cortège d'honneur à la Muse.

Puis ce sont les nombreuses sociétés de musique, de secours mutuels, les syndicats, avec bannières et drapeaux, dont nous avons donné la liste.

Des gendarmes à cheval ferment la marche.

Par la rue de Lille, la Grand'Place, la rue de la Porte d'Arras, le boulevard des Ecoles, les rues Edouard Bollaert, de Liévin, de la Paix, de la Gare, le cortège se rend place de la République.

Le char entre dans l'enceinte. La Muse et ses demoiselles d'honneur descendent.

LA VOUTE D'ACIER

Cependant les musiques attaquent la partition du maître. Et c'est bientôt la marche aux sons de laquelle la Muse va gravir les degrés de son trône.

Basly passe devant. La Muse suit, tenant par les mains ses deux demoiselles d'honneur, qui viennent un peu après elle ; et, après encore, les deux autres demoiselles d'honneur.

Les mineurs qui composaient l'escorte d'honneur ont formé la voûte d'acier. Basly, et Mlles Bourdon, Derache, Vermant, Bardier et Menu la traversent.

La Muse est sur son trône. Elle s'est assise après avoir salué la foule.

LE COURONNEMENT D ELA MUSE

L'interprétation de l'œuvre du maître continue. La fête en l'honneur de la Muse va commencer. Des crieurs publics, des mineurs pour la circonstance, viennent l'annoncer. Ils chantent :

Bonnes gens, bonnes gens,
Accourez tous ici,
Venez tous admirer
La Muse que voici.
C'est une gentille petite ouvrière
Que les poètes, rois de misère,
Vont sacrer reine de leur chimère.

Les chœurs, représentant la foule, reprennent :

En l'honneur de la Muse
Que la fête commence.

Ici se place la scène, intercalée par M. Gustave Charpentier, l'Ouvrière et l'Artiste, scène dansée et mimée par Mlles Gillet et Soupiet, de l'Opéra.

Et c'est le ballet.

Soudain, surgit la beauté, triomphe de chair. Elle mime le plaisir. Apparaît le poète. La scène de la séduction. Puis le poète va vers la Muse et la salue. Il dit :

En l'honneur de la Muse
Que la fête commence !

Pendant cette scène, la Beauté s'approche de la Muse.

Aux petits miséreux, elle prend des roses rouges, en tresse une couronne et la pose sur la tête de la Muse.

Le Poète chante :

O jolie !
Sœur choisie !
Harmonie et Beauté !
Poème de Clarté,
Gente Fillette sculptée
Dans l'éternité
O charmante !
Muse clémente !
De tes chevaliers reçois l'hommage.

Sous les traits de Pierrot, noir, symbole du mineur, s'avance la Souffrance humaine. Il mime l'éternelle souffrance, les angoisses de l'humanité. Il pense, un moment aux révoltes possibles. La Révolution gronde, la fusillade crépite. Hélas ! ce n'est qu'un rêve ; le malheur ne l'a point quitté. Soudain il aperçoit la Muse. Elle lui tend les bras, et d'un sourire pitoyable, l'invite à s'asseoir auprès d'elle.

Alors la foule va vers la muse ; *ce sont les danseuses du ballet*. Porteuses de corbeilles rouges, *elles effeuillent des fleurs rougs aux pieds de la* Muse.

L'interprétation de l'œuvre de Gustave Charpentier a fini par la *Marseillaise* que le public a bissée et trissée. Les cris s'entremêlent de vive Basly ! vive Charpentier ! vive la Muse !

Le spectacle était vraiment grandiose et empoignant. La scène de la Souffrance, *mimée par* M. Bucourt, de l'Opéra, a surtout soulevé les bravos.

M. Gustave Charpentier aime à chanter librement et franchement le peuple qu'il aime, et dont il raconte les douleurs et les rêves n ses grandes pages symphoniques.

Gloire au Maître ! et Bonheur à la Muse et à ses Demoiselles d'honneur !

LES BALS

A l'issue du couronnement de la Muse, un banquet a réuni, à l'Hôtel des Voyageurs, les membres de la Commission organisatrice et les artistes.

Les bals populaires ont été très-animés.

Tous ceux qui ont assisté à cette fête en garderont un impérissable souvenir.

Jean DARY.

CRIME HORRIBLE A FROIDMOND

Un enfant violé, étranglé et noyé par son oncle

Un crime des plus monstrueux a mis en émoi la paisible commune de Froidmond (Aisne).

Le nommé Houdelet, dit Billot, âgé d'environ 21 ans, étant en état d'ivresse, a essayé de noyer, puis a étranglé un de ses neveux, âgé de six ans. Après l'avoir terrassé dans un fossé qui ne contenait guère que de la vase, il le jeta dans la *Souche*.

Comme l'enfant se débattait énergiquement, l'ignoble brute trouvant que sa petite victime ne mourait pas assez vite, lui noua son mouchoir autour du cou et l'étrangla.

La gendarmerie a procédé à l'arrestation du misérable, qui a déjà été l'objet d'une condamnation, avec application de la loi de sursis, pour bris de sépulture.

Le pauvre petit aurait été l'objet d'un monstrueux attentat de la part du criminel. Il aurait été violé.

L'inhumation de la jeune victime a eu lieu hier.

Toute la population, émue d'un pareil forfait, s'était portée à la rencontre du scélérat qui est arrivé escorté de deux gendarmes qui ont eu beaucoup de peine à le protéger contre la fureur de la foule qui voulait l'écharper.

Hier matin, le gredin a été conduit, par les soins de la gendarmerie de Marle, à la maison d'arrêt de Laon.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Lomme

Voici les résultats du scrutin qui a eu lieu hier pour l'élection de cinq conseillers municipaux.

Inscrits : 412. — Votants : 401

UNION SOCIALISTE ET REPUBLICAINE

Becker Henri,	cons. sort.	218	voix	Elu
Delesse Eugène,	id.	200	voix	Elu
Gombert Alfred,	id.	211	voix	Elu
Vanecq Léon,	id.	208	voix	Elu
Pecqueur Henri,	id.	208	voix	Elu

LISTE CLERICALE

MM. Déruimaux Emile, anc. cons.	189	voix
Decottignies Henri, anc. cons.	192	voix
Delannoy Edmond, maréchal,	183	voix
Duriez René, négociant,	186	voix
Mannessiez Jules, ouv. pareur.	179	voix

Le clérical député Loyer, maire de Lomme, est donc battu dans la personne de ses candidats.

La débâcle réactionnaire est complète.

A Gravelines

Hier a eu lieu à Gravelines une élection complémentaire.

M. Valenton, radical-socialiste, directeur du *Gravelinois*, ancien conseiller municipal, a été élu par 528 voix, sur 848 votants.

M. Couture, réactionnaire, a péniblement ramassé 272 voix et M. Vernersch, autre candidat de sacristie, est arrivé bon dernier avec le chiffre ridicule de 23 voix.

Cà et Là

CHEMIN DE FER DU NORD

Fête Nationale en 1901 —

La Compagnie du Nord, pour faciliter à des prix excessivement réduits les voyages qui se feront à l'occasion de la Fête Nationale a pris les dispositions suivantes :

Voyages sur Paris et sur Lille. — Toutes les gares, stations et haltes du réseau délivreront à destination de Paris et de Lille.

1. Des billets d'aller et retour de 2e et 3e classe *valables pendant une journée*, le dimanche 14 juillet, avec réduction valable de 20 à 72 % sur le tarif ordinaire.

Ainsi, par exemple, les prix sont :

	2e classe	3e classe
A 50 kilomètres de	4 fr. 55	2 fr. 95
A 100 —	6 fr. 40	4 fr. 20
A 150 —	7 fr. 95	5 fr. 20
A 200 —	9 fr. 45	6 fr. 15
A 250 —	10 fr. 95	7 fr. 15
A 300 —	12 fr. 50	8 fr. 20

Les familles profitent en outre sur ces prix de nouvelles réductions allant de 5 à 25 pour 100 selon que la famille est composée de 2 à 5 personnes et au-delà.

2. Des billets d'aller et retour de 2e et 3e classes valables 5 jours, pendant la période du 10 au 16 juillet avec réduction de 20 à 57 pour 100.

Ces prix sont :

	2e classe	3e classe
A 50 kilomètres de	4 fr. 90	3 fr. 20
A 100 —	8 fr. 40	5 fr. 50
A 150 —	11 fr. 50	7 fr. 50
A 200 —	14 fr. 35	9 fr. 35
A 250 —	17 fr. 80	11 fr. 10
A 300 —	19 fr. 30	12 fr. 55

Voyages à destination d'un point quelconque du réseau. — 1. Distribution au départ de toutes *les gares, stations et haltes du réseau, à destination d'une gare, station ou halte, de billets* d'aller et retour de famille pour les vacances, valables du samedi 6 au jeudi 18 juillet, inclusivement en 1re, 2e ou 3e classes avec réduction variant entre 15 et 45 pour cent, d'après le nombre des personnes et la distance à parcourir.

2. Extension jusqu'au jeudi 18 juillet inclus de la durée de validité des billets d'aller et retour individuels dont les relations sont insérées au tarif spécial G.-V. numéro 2 et à ses annexes qui seront délivrées à partir du samedi 6 juillet.

Voyages aux stations balnéaires. — 1. Les billets d'excursion valables pendant une seule journée en 2e et 3e classes avec réduction de 20 à 72 pour cent seront mis à la disposition des voyageurs pour être utilisés le dimanche 14 juillet, dans les trains spéciaux ou dans les trains ordinaires spécialement désignés.

La durée de validité des billets hebdomadaires de 1re, 2e et 3e classes, valables en temps ordinaire pendant 5 jours sera étendue du vendredi 5 au jeudi 18 juillet inclusivement.

Enfin des trains spéciaux à marches rapides seront organisés selon les besoins du service.

LE PRIX DES ALLUMETTES

Un décret fixe de la manière suivante le prix des boîtes d'allumettes soufrées au phosphore amorphe pour les consommateurs :

Paquet de 500 allumettes.........	0 fr. 40
Paquet de 100 allumettes	0 fr. 10
Paquet de 50 allumettes..........	0 fr. 05

Dernière Heure

DÉROUTE NATIONALISTE A LYON

MM. Cavaignac et Syveton conspués. — Grande manifestation socialiste. — Nationalistes assommeurs.

Lyon, 30 juin. — Cet après-midi, à 2 heures et demie a eu lieu au Casino la conférence organisée par le comité lyonnais de la «Patrie Française».

Cette conférence présidée par M. Cavaignac était faite par M. Syveton. Pour entrer dans la salle, il fallait montrer patte blanche. Dès qu'une centaine de fidèles furent réunis dans le sanctuaire nationaleux, les portes en furent hermétiquement closes.

A la même heure se tenait au cirque Rancy, le meeting organisé par le *Quotidien*, organe révolutionnaire dirigé par Sébastien Faure.

La vaste enceinte était archi-comble. Sébastien Faure prononce un vibrant discours, énergiquement applaudi.

«Il faut, dit-il, montrer à ces échappés des presbytères que Lyon ne veut pas être nationaliste. Cette ville sera toujours républicaine et socialiste.

Les socialistes ne permettront pas que le nationalisme, synthèse exécrée du capitalisme, du cléricalisme et du militarisme, s'empare du pavé lyonnais, arrosé du sang de la démocratie.»

Vers 3 heures, les manifestants socialistes et révolutionnaires sortent du cirque Rancy et se dirigent vers le Casino, aux cris répétés de : «Vive la République ! A bas Cavaignac ! A bas la Calotte !»

En route leur nombre s'accroît considérablement et à leur arrivée rue de la République à l'angle de la rue Confort, les gardiens de la paix leur barrent le passage.

A 4 heures, les manifestants, qui pendant une demi-heure ont poussé les cris de : «A bas la calotte et chanté l'*Internationale*, sont dispersés par de nombreuses forces de police.

Pendant ce temps, les nationalistes se tenaient enfermés dans le Casino, sans oser sortir.

A la fin, lorsqu'ils se décidèrent à quitter leur repaire, sous la protection de la police, qui les encadre jusqu'à leur hôtel, M. Cavaignac et ses acolytes furent accueillis par une formidable bordée de sifflets, mêlés aux cris nourris de : Vive la République ! A bas la calotte !

Un groupe de nationalistes étant intervenu sur le tard, une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle des coups furent échangés. Le sang coula en plusieurs endroits.

Vingt arrestations ont été opérées.

M. Cavaignac s'étant aventuré à paraître au balcon de son hôtel, il fut accueilli par des huées et des trognons de choux. Le commissaire de police, pour rétablir l'ordre, somma l'ancien ministre de déguerpir au plus vite, ce qu'il fit au milieu des rires ironiques et sous une avalanche d'épithètes des moins flatteuses.

Au cours des manifestations, deux personnes ont été blessées par des bocks lancés d'une brasserie de la *rue de la République par des nationalistes*. L'une d'elles a l'œil gauche tuméfié ; l'autre a *l'oreille droite coupée*, presque entièrement arrachée. D'autres personnes ont été plus ou moins grièvement atteintes *par les bocks des nationalistes assommeurs*.

Devant l'Hôtel de Ville, les socialistes ont acclamé le Maire, M. Augagneur.

Vers 7 heures, un violent orage s'est abattu sur la ville et a rapidement dispersé les manifestants.

La soirée a été relativement calme. Des mesures très sévères avaient été prises par la police.

Election au Conseil général

LA SUCCESSION DE DEROULEDE

Angoulême, 30 juin. — Aujourd'hui a eu lieu une élection au Conseil général de la Charente, pour pourvoir au remplacement de M. Paul Déroulède.

Ont obtenu

M. Mulac, républicain, député, maire d'Angoulême.	3.002 voix. ELU.
Mulinier, démocrate.	1.716 voix

Bruit d'un grave incident

Paris, 30 juin. — La *Presse* annonce qu'une violente bagarre s'est produite à Noisy-le-Sec. Des anarchistes ont tiré six coups de revolver sur un détachement du 31e de ligne.

Etant donnée la source nationaliste de cette information, nous la reproduisons sous les plus expresses réserves.

Cyclistes revolvériseurs

La Fère, 30 juin. — Un groupe de cyclistes ont tiré des coups de revolvers sur des habitants des environs. L'un de ceux-ci a eu la cuisse traversée.

Les cyclistes se sont enfuis à toute vitesse.

FEUILLETON DU 2 JUILLET. — N° 46

La Charmeuse d'Enfants

GRAND ROMAN

par Jules MARY

PREMIÈRE PARTIE

Une haine vieille d'un Siècle

V

Aux Grandes-Roches

Et peut-être il allait se précipiter vers Gaston, lui reprocher le mensonge de sa vie, cet amour, sa félonie, sans réfléchir, lorsqu'il entendit un bruit de pas, tout près, il n'eut que le temps de se jeter par terre, contre le tronc et l'énorme racine d'un arbre abattu et derrière lequel il se trouva tout à coup invisible.

Là, il attendit.

C'était Colette, c'était la jolie vision du duel qui lentement se rapprochait.

Elle vint jusqu'au kiosque, s'assit devant sur un banc de pierre, et après un regard à ce paysage qu'elle aimait et qui étalait ses splendeurs à ses pieds, comme si elle en avait été la reine, elle ouvrit un livre qu'elle avait apporté.

On eût dit qu'elle lisait et que même elle paraissait absorbée par sa lecture. Un quart d'heure, une demi-heure se passa. Elle n'avait pas tourné une seule page. Elle rêvait très loin de là sans doute. Elle rêvait, et parfois un long soupir gonflait son corsage et une lueur humide brillait dans ses yeux. Elle rêvait, sans se douter que très près d'elle, dans le kiosque à l'abandon, deux yeux ardents d'amour, pleins de jeunesse et de passion, suivaient ses gestes et scrutaient sa pensée. Elle rêvait, ne se doutant pas que devant elle, derrière cet arbre déraciné, d'autres yeux aussi ardents et aussi passionnés, essayaient de la brûler de leur flamme.

Elle resta longtemps ainsi.

Et pas un souffle de chacun des deux hommes ne révéla leur présence.

Tous deux étaient venus là parce qu'ils savaient qu'elle y venait.

Tous deux étaient venus là pour la voir, pour l'admirer, pour vivre un peu plus près d'elle, pour boire une fois de plus le poison de cet amour sauvage, unique, extrême, qui s'était emparé de leur âme.

Gaston ne pouvait se douter de la présence de son frère.

Et Pierre, tout entier à l'étrange ivresse, à l'ivresse inconnue, jamais ressentie encore, de sa passion, Pierre avait oublié la présence de Gaston...

Longtemps, longtemps, dura cette scène muette.

Enfin, Colette ferme son livre. Elle se lève. Un regard encore à la jolie vallée, devant elle mais ce n'est pas la vallée qu'elle regarde ; elle regarde tout au fond de son cœur.

Et lentement, dans le petit sentier à peine tracé qui raccourcit le trajet, elle reprend le chemin de Villefort.

Au fur et à mesure qu'elle s'éloigne, que la vision devient de moins en moins visible, qu'elle disparaît, Gaston s'est avancé hors du kiosque pour la voir encore et Pierre s'est soulevé de sa cachette pour l'admirer une dernière fois ; tous deux ne semblent plus se soucier d'être aperçus par la jeune fille.

Ils sont si près l'un de l'autre que c'est miracle qu'ils ne se surprennent pas.

Mais elle a disparu au tournant du sentier, derrière les hauts arbres et les broussailles.

Alors, ils relèvent les yeux.

Ils se voient.

Et ils deviennent horriblement pâles, les lèvres blêmes et tremblantes, un peu de folie dans le cerveau.

Car, tous deux ils ont compris.

Il a compris, Gaston, devant ce visage du frère aîné où se peint toute une extase, il a *compris que Pierre aime Colette.*

Il a compris, Pierre, devant l'infini bonheur que reflète le regard de son frère, plus jeune, et son intense émotion, et la douleur aussi qu'il a laissé voir lorsque Colette a disparu, il a compris que Gaston aime la jeune fille.

Et dans la rude et extrême affection qu'ils ont l'un pour l'autre, c'est un coup si violent qu'ils en perdent la pensée, que dans leur tête, quelque chose de confus, un tourbillon douloureux remplace pour un moment toute réflexion et que, lorsqu'ils se remettent, ils se considèrent, silencieux, avec un désespoir navrant.

Ils n'ont même pas l'idée de mentir, de chercher un prétexte à cette rencontre en ce coin de bois qui appartient aux Villefort et où jamais ils ne venaient, ne voulant pas salir leurs pieds à la terre dépendant de la maison haïe et maudite.

Puis, ils détestent le mensonge. Ils ont horreur de tout ce qui est fausseté, petitesse ; le mensonge, c'est de la peur, et ils sont inaccessibles à la peur !

Ils viennent l'un vers l'autre quand ils ont repris un peu de sang-froid.

— Que viens-tu faire là ?

— Ce que tu es venu y faire toi-même.

— Tu me suivais ?

— Non. Et toi, m'avais-tu suivi ?

— Non. Et je ne me doutais pas que j'allais te rencontrer...

Leur respiration était courte, oppressée. Une souffrance leur étreignait le cœur. Ils se turent.

Puis, l'un près de l'autre, ils reprirent le chemin des Grandes-Roches.

Pas un mot ne fut dit jusqu'au château.

Mais que de réflexions amères !

Et que de soupirs ils étouffaient, montant de leur désespoir !

Quand ils franchirent le seuil de la maison où ils avaient vécu heureux et sans soucis jusqu'à la mort de leur père, Pierre appuya la main sur l'épaule de Gaston ?

— Depuis quelle époque la connais-tu ?

— Depuis le duel.

— Tu l'as vue ce jour-là pour la première fois ?

— Oui.

— Sur le tertre aux bruyères.

— Oui. On eût dit une apparition. Et toi ?

— Moi... j'allais tuer Villefort défaillant à bout de forces, j'avais vu où j'allais le frapper... mon bras était levé lorsque tout à coup devant moi, les buissons de genêts et de bruyères s'entr'ouvrirent dans une poussée de la rafale...

Il joignit les mains en parlant, comme si c'était de quelque miracle qu'il parlait :

— Et je la vis... Mon bras resta suspendu... Pendant une seconde je ne songeai plus à tuer... et c'est moi qui faillit mourir... Elle lui a sauvé la vie... et moi, elle a failli me tuer.

D'une voix indistincte, Gaston demanda :

— Tu l'aimes ?

— Oui, fit Pierre d'un geste.

Et presque aussitôt, très bas, il adressa la même question :

— Tu l'aimes ?

— Oui... dit Gaston, le front baissé.

— Qu'allons-nous devenir ?

— Je ne sais pas dit Gaston ! en hochant la tête.

— Je crois que nous allons être très malheureux...

— Oui, peut-être, peut-être...

L'aîné prit son frère par la main.

— Viens, dit-il.

Et il l'entraîna.

— Où me conduis-tu ?

— Viens ! viens ! L'heure est grave... Nous avons besoin de nous recueillir.

Dans un angle du large vestibule il ouvrit une porte.

Il sentit dans sa main frissonner la main de son frère : la porte était celle du cabinet de travail du vieux Girodias.

Pierre referma la porte, alla pousser les persiennes pour donner un peu de jour.

Rien n'avait été changé là depuis l'assassinat du vieux.

Les deux frères, d'un geste instinctif, se découvrirent.

Et ils se signèrent pieusement, ainsi que devant une tombe.

C'était une large pièce éclairée par deux fenêtres, meublée simplement de vieux fauteuils en tapisserie, occasion trouvée dans quelque vente. Girodias, malgré sa grande fortune et bien qu'il ne fut point avare, faisait peu de frais pour s'entourer des superfluités du luxe. Au milieu de la pièce, un large bureau en acajou avec de nombreux tiroirs ; sur le bureau, des papiers, des dossiers, des comptes inachevés, toute la vie de travail du bonhomme qui gérait lui-même ses propriétés et n'avait jamais abandonné à personne le soin de surveiller ses cultures, les coupes de ses bois, le rendement de ses moissons ou les améliorations de ses terres.

C'était là qu'il était, le vieux Girodias, dans ce fauteuil de cuir, usé par le frottement, quand il avait été frappé dans le dos d'un coup de poignard qui l'avait tué soudainement.

Car il n'avait pas souffert, il ne s'était pas débattu. Il n'avait pas eu d'agonie ; il n'avait même pas, selon toute probabilité, dû voir son meurtrier.

Ce poignard qui appartenait à Girodias, et qui toujours était sur son bureau, s'y trouvait encore.

Pierr es'en empara.

La lame était rouillée jusqu'à la garde, c'était du sang !

Il le tendit à Gaston.

— Regarde, on dirait que c'est hier seulement qu'il est mort !

Gaston frissonna et détourna les yeux.

Mais Pierre, suppliant, disait :

— Non, non, regarde ! regarde !

On eût dit que c'était hier, en effet, que le crime avait été commis. On avait surpris le vieillard en son fauteuil, les mains sur le bureau, la droite tenant un porte-plume, le front touchant les papiers épars devant lui. Et comme le coup avait percé le cœur un peu de mousse sanglante était venue aux lèvres et avait mouillé la blancheur des papiers d'une rosée rouge.

Et ces reliques tragiques, les deux frères avaient voulu les conserver.

Ce grand cabinet de travail avai tdeux sorties, l'une donnant sur l'intérieur du château, l'autre donnant sur la campagne.

Par où était-il entré, l'assassin ?

Les deux frères restèrent longtemps en contemplation devant ces choses lugubres qui parlaient si clairement à leur cœur.

Le vieux Girodias était mort et sa mort n'était pas vengée.

— Gaston, regarde, reprenait l'aîné, nous allions l'oublier !

— Non ! non ! je n'ai rien oublié, je te le jure !

(A suivre.)